

Les chefs dénoncés par des nutons

Suspendus car ils avaient bu trop d'alcool lors d'un camp

● Le week-end dernier, un camp de louveteaux a dû être écourté à Embourg. Les animateurs avaient consommé plus d'alcool que ne le permettait leur règlement. Les faits se sont déroulés lors d'un « hike » dans un gîte de Saint-Vith, où ils étaient accueillis pour la nuit par des chefs nutons de Verviers. Ne parvenant pas à réveiller l'équipe au petit matin, ceux-là ont averti la fédération scout, qui a décidé de suspendre le camp, comme les sept animateurs, durant un mois. Ils risquent l'exclusion.

Ils étaient treize louveteaux, entre 8 et 12 ans, à participer à ce camp scout. Accompagnés de cinq animateurs et deux cuistots, les enfants ont effectué un « hike », autrement dit une sortie d'une ou deux nuits en dehors du camp. Le week-end dernier, les louveteaux se sont ainsi rendus à Saint-Vith, dans un gîte occupé par des nutons de Verviers. Le groupe de jeunes filles (de 6 à 8 ans) était en-

cadré par une unité mixte.

DEUX BACS APPORTÉS D'EMBOURG

Après avoir terminé les animations de la soirée, les enfants ont été mis au lit par leurs chefs. Les louveteaux pouvaient notamment s'établir dans le réfectoire. De leur côté, les animateurs se sont retrouvés autour d'un verre pour continuer la soirée. D'après nos informations, l'équipe d'Embourg (de 19 à 22 ans) avait apporté pour eux deux casiers de bières. Un des chefs n'aurait toutefois pas consommé d'alcool, pour être sobre en cas d'urgence.

Le lendemain, les Verviétois sont les seuls à se lever au petit matin pour prendre en charge leur nutons. Les animateurs d'Embourg, dorment toujours, et ils ne parviennent pas à les réveiller. Ils sont contraints de faire sortir les louveteaux du réfectoire, pour donner le petit-déjeuner aux jeunes filles.

Le temps passe, et les chefs de Verviers décident d'appeler « scout assistance », de la fédération

scoute, qui est là pour gérer les situations d'urgence. Et ils mentionnent la présence d'alcool...

Après leur retour à Embourg, les chefs d'unité et de la fédération arrivent sur place, pour constater

les faits. Ils suspendent les cinq chefs et les deux cuistots durant un mois. Ne parvenant pas à trouver des remplaçants pour terminer le camp, les responsables décident de l'écourter, quatre jours avant la fin.

UNE TOLÉRANCE ZÉRO

Quelques mois plus tôt, il avait été stipulé aux scouts d'Embourg qu'il n'y aurait aucune tolérance sur la consommation d'alcool, qui était alors trop banalisée et problématique. La sanction est donc ferme et sans appel de la part des responsables : un mois de suspension pour faire la lumière sur les faits. Ils risquent une sanction pédagogique, ou tout simplement l'exclusion. ■

A.F.

REGLEMENT

Pas plus de deux bières par personne pour les animateurs

Il n'y a pas d'interdiction formelle de consommer de l'alcool pour les animateurs. Ils doivent toutefois veiller à être en état de réagir à toutes les situations, et une limite est donc établie à 0,5g/L de sang, soit deux bières par personne. « Ce

règlement n'est pas nouveau, précise Geoffroy Crepin, porte-parole de la fédération scout. Il a toujours été présent chez nous, mais depuis deux ans, on a mis en place une pédagogie pour accompagner et conscientiser les animateurs. Une

politique de prévention, pour se positionner aussi en dehors car la consommation d'alcool est aujourd'hui un fait sociétal. » Avec deux casiers pour sept personnes, on était bien au-dessus de la limite. ■

RÉACTION

« Les faits ont été confirmés et ils n'étaient pas acceptables »

Il y a donc maintenant une tolérance zéro vis-à-vis des débordements. « Les faits ont été confirmés lors de la venue des chefs d'unités et d'un représentant régional de la fédération », détaille le porte-parole Geoffroy Crepin. Ils ont constaté

que cela allait à l'encontre du règlement et de l'engagement qu'avaient pris les animateurs : ce n'était pas acceptable. En plus de l'alcool, il y avait aussi un manquement au niveau de l'animation. Trop peu d'activités étaient prévues sur les jour-

nées. » À la suite des 30 jours de suspension, les chefs d'unité et les responsables de la fédération décideront, en concertation, si les faits méritent une exclusion du mouvement pour les sept jeunes. ■

TÉMOIGNAGE

« Je ne confie pas mon fils dans ces conditions »

Un père de famille témoigne à Liège

La problématique de la consommation d'alcool au sein des groupes de scouts n'est pas une nouveauté. Le problème est général, et les craintes circulent déjà parmi les parents depuis longtemps. Face au manque de confiance, André n'a pas hésité à retirer son fils des camps. Il n'était tout simplement plus rassuré : « Mon fils a fait les louveteaux pendant longtemps. Il a fait les camps, mais aussi les week-ends de sorties. Plusieurs fois, il est revenu à la maison en me disant qu'il ne s'amusa pas du tout. Il se plaignait du fait qu'il n'y avait pas assez d'activités préparées par les animateurs en charge. » Les chefs couchaient les enfants à 22h30, mais à leur réveil, à 8h, il n'y avait personne pour les encadrer. « Entre 8 et 12 ans, comme les louveteaux, on se lève tôt. Mais, bien souvent, personne n'était là pour s'occuper d'eux quand ils se réveillaient. Les

animateurs dormaient toujours. Mon fils m'expliquait qu'ils devaient parfois les réveiller à 11h-11h30 parce qu'ils avaient trop faim... » André se doute bien que les animateurs avaient bu quelques verres la veille. Un comportement qui le déçoit : « J'ai l'impression que pour certains, les camps sont devenus un prétexte pour boire avec les copains. On sait que les animateurs sont jeunes, et ce n'est pas le cas de tous, mais

ils doivent se responsabiliser. S'ils veulent boire, qu'ils fassent ça ailleurs, sans la charge d'enfants. Pendant qu'ils dorment, les enfants peuvent se faire mal. » Il finit par retirer son fils des camps scouts. « Moi, je ne confie pas mon enfant dans ces conditions. » Plusieurs parents feront de même, car l'esprit n'est plus comme celui d'avant. « Cette nouvelle histoire ne me surprend pas, c'est devenu comme une mode. Je pense que c'est une bonne chose de sanctionner, pour rappeler qu'il y a des règles à suivre. » ■

« Ils devaient parfois réveiller les animateurs à 11h30 car ils avaient trop faim »